

Code éthique

CHARTRE ETHIQUE DE L'ARE

L'engagement de l'ARE est éthique et responsable.

Les candidats doivent s'engager à respecter les principes suivants dont le non-respect par les membres peut, le cas échéant, constituer une cause d'exclusion.

Professionalisme et intégrité : Les membres s'obligent à agir avec professionnalisme et intégrité. Ils s'engagent à agir avec diligence dans le respect des plus hauts standards de qualité et sont à cet égard tenus d'entretenir leur connaissance théorique et pratique des opérations de retournement.

Loyauté : Ils s'engagent à agir en toute loyauté.

Courtoisie : Ils s'engagent à maintenir une relation courtoise en toutes situations et à ne pas nuire à la bonne entente entre les membres.

Neutralité : L'ARE est une association indépendante et apolitique.